

Comptes administratifs et de gestion de la Ville et du Département de Paris 2015.

13/06/2016

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, dans un contexte de contraintes financières sans précédent, nous restons fidèles à notre stratégie financière tout en maintenant fermement notre ambition pour Paris en matière de développement économique, de solidarité et d'écologie.

Nous nous attachons pour cela à respecter 3 orientations structurantes : la sobriété en fonctionnement, la stabilité des taux des impôts locaux directs et le maintien de l'effort d'investissement en faveur du développement de notre territoire.

Le compte administratif de 2015 illustre pleinement cette stratégie mise en œuvre avec rigueur. Comme vous le savez, le compte administratif 2015 a dû encaisser d'importants chocs financiers externes, avec une baisse historique des dotations d'Etat et une nette progression des dépenses de péréquation pour Paris. En incluant les modifications reçues pour 2016, la perte de ressources cumulées, c'est-à-dire la dette de l'Etat vis-à-vis des Parisiens, est de près de 1 milliard d'euros depuis 2010.

Ce constat, la Chambre régionale des comptes l'a d'ailleurs elle-même mis en évidence avec justesse dans l'un des rapports qui vous est par ailleurs présenté dans le cadre de ce Conseil.

Nous avons répondu à cette contrainte forte par une maîtrise accrue des dépenses de fonctionnement. Leur progression hors péréquation a été limitée à + 0,8 % entre 2014 et 2015, et à + 1,7 % au global. L'évolution de la masse salariale a participé à cette évolution modérée. En outre, conformément à notre engagement, les taux des impôts directs locaux des Parisiens sont restés stables en 2015.

Ce choix nous distingue de la majorité des grandes villes françaises. Avec un taux de taxe d'habitation de 13,38 %, Paris se place plus de 10 points en-dessous du taux moyen constaté en France. Le respect de cette promesse a été rendu possible grâce à une optimisation intelligente des recettes de fonctionnement n'impactant pas directement les contribuables parisiens.

Comme nous l'avions annoncé, conformément au programme d'investissement de mandature adopté en décembre 2014, nous avons déployé 1,4 milliard d'euros d'investissement en 2015. Ces dépenses servent nos objectifs les plus essentiels : 361 millions d'euros ont été investis pour le logement social ; 341 millions d'euros pour les opérations d'aménagement et les acquisitions foncières ; 142 millions d'euros ont été consacrés aux opérations de transport et de travaux de voirie.

Des sommes importantes ont également été allouées à l'entretien et à la création de nouvelles places dans les équipements de la petite enfance - plus de 53 millions contribuant à l'ouverture de près de 500 nouvelles places en 2015 -, mais aussi à la création d'espaces verts, à la protection de l'environnement et au renforcement de la propreté urbaine.

Finalement, dans ce contexte particulièrement contraint, l'excellente maîtrise des dépenses de fonctionnement nous a permis de maintenir l'autofinancement, lequel conjugué à un haut niveau de recettes d'investissement, qui s'explique notamment par les développements des cessions foncières et immobilières, a contribué à financer 63 % des dépenses d'investissement. Nous sommes parvenus à limiter les nouveaux emprunts à un montant de 740,5 millions en 2015, en cohérence d'ailleurs avec l'autorisation budgétaire.

En outre, je tiens à rappeler qu'avec 59 % d'encours de dette sur une année de recettes de fonctionnement et 2.044 euros de dette par habitant, Paris demeure l'une des collectivités les moins endettées de France. C'est aussi un des constats dressés par la Chambre régionale des comptes ; j'espère que chacun aura su le lire.

Ces comparaisons sont éclairantes mais rendent cependant insuffisamment compte des ressources patrimoniales dont dispose la Ville, qui sont 3 à 4 fois supérieures à celles des autres grandes métropoles françaises et que nous nous attachons à valoriser, comme en témoigne d'ailleurs le compte administratif avec 200 millions d'euros de recettes foncières.

A notre solidité financière s'ajoute notre volonté de transparence et de modernisation de la gestion, que je tiens à nouveau à affirmer devant le Conseil de Paris, et j'espère que plus personne n'en doute. Je vous invite à ce titre à une lecture attentive des deux récents rapports de la Chambre régionale des comptes, qui mettent en évidence les progrès significatifs réalisés par la Ville au cours de ces dernières années.

Afin de franchir une nouvelle étape en matière de transparence et d'accroître la qualité du débat démocratique, je vous confirme, comme je l'ai précisé à un grand quotidien économique il y a quelques jours, mon souhait que la Ville de Paris s'engage maintenant dans une démarche de certification de ses comptes, dans le cadre expérimental défini par l'Etat.

Paris doit rester pionnière en matière de modernisation de la gestion publique. C'est un chantier que les services préparent depuis quelques années déjà et dont j'ai bien évidemment confié le pilotage à Julien BARGETON, en lien avec les juridictions financières et le ministère des Finances et des Comptes publics.

Nous maintiendrons nos efforts et continuerons à rendre la gestion de la Municipalité plus performante et plus transparente, à dégager des marges en fonctionnement et à optimiser les recettes, afin de mettre en œuvre notre ambitieux programme d'investissement de 10 milliards d'euros pour la mandature. Nous renforcerons ainsi la dynamique de notre ville, source d'emplois et moteur de son attractivité.

Je veux bien sûr remercier Julien BARGETON, l'ensemble des adjoints, plus particulièrement Bruno JULLIARD et Emmanuel GRÉGOIRE, mais aussi tous les adjoints pour le travail essentiel qui a été réalisé. Je veux aussi remercier le Secrétariat général de la Ville, ainsi que les directeurs et l'ensemble des agents qui portent le sens du service public aux Parisiens et le souci permanent de l'évolution de nos organisations de travail dans ce contexte extrêmement contraint.

C'est en restant fidèle à notre méthode exigeante que nous continuerons à offrir un service public d'excellence aux Parisiens et à conquérir pour eux de nouveaux progrès.

Je vous remercie